

CHARTRE DE LA CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE. Etai de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

IL EST CONVENU que ce jour, le vingt-cinq du mois de novembre de l'année 1905, les personnes ci-dessous nommées, à savoir:...

ARTICLE I. Le nom et le titre de cette corporation sera la CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK, et en outre le privilège de succéder à la place de la dite corporation...

ARTICLE II. Cette Association aura et possédera tous les pouvoirs accordés aux associations de banques d'épargne, de dépôt et de prêt par les lois de l'Etat de la Louisiane...

ARTICLE III. Les affaires de cette corporation doivent être traitées dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans la Paroisse d'Orléans, son domicile par son conseil.

ARTICLE IV. Toutes citations ou autres procédures judiciaires devant être faites par le Président de la dite corporation, ou dans le cas de son absence, par le Vice-Président...

ARTICLE V. Le fonds capital de cette corporation de banques d'épargne, de dépôt et de prêt sera de cent mille dollars (\$100,000) divisé en dix mille (10,000) actions...

ARTICLE VI. Tout le fonds capital de l'Association sera payé comptant quand il aura été souscrit, et quand il sera payé, cette corporation commença ses affaires.

ARTICLE VII. Les affaires de cette corporation seront conduites par un Conseil de Directeurs de quinze personnes, et les vingt-cinq (25) personnes suivantes...

ARTICLE VIII. Les noms, adresses et résidences des actionnaires, souscripteurs, et le nombre d'actions détenues par eux respectivement, sont comme suit:

Table listing names and addresses of shareholders and directors, including Simon Weil, F. B. Williams, Maurice Stern, etc.

Le Conseil de Directeurs sera élu annuellement le troisième lundi de chaque année, excepté le premier Conseil de Directeurs nommé par cette charte...

ARTICLE IX. Le Conseil de Directeurs aura le droit de faire et de faire exécuter toutes les choses nécessaires pour la poursuite de son objet...

ARTICLE X. Les objets et buts pour lesquels est fondée cette corporation, et la nature des affaires qu'elle doit exploiter...

ARTICLE XI. Les pouvoirs et privilèges, franchises et privilèges de cette corporation, et de son personnel, et de son personnel, et de son personnel...

ARTICLE XII. Les objets et buts pour lesquels est fondée cette corporation, et la nature des affaires qu'elle doit exploiter...

ARTICLE XIII. Les pouvoirs et privilèges, franchises et privilèges de cette corporation, et de son personnel, et de son personnel...

ARTICLE XIV. Les objets et buts pour lesquels est fondée cette corporation, et la nature des affaires qu'elle doit exploiter...

CHARTRE. Cette charte peut être modifiée, altérée ou changée par l'Assemblée générale des actionnaires...

ARTICLE I. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE II. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE III. Dans le cas d'aucune liquidation ou dissolution de cette corporation, les dividendes et bénéfices...

ARTICLE IV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE V. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE IX. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE X. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XIV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

CHARTRE. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE I. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE II. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE III. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE IV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE V. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE IX. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE X. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XIV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

CHARTRE. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE I. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE II. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE III. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE IV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE V. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE IX. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE X. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XIV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

CHARTRE. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE I. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE II. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE III. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE IV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE V. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE VIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE IX. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE X. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XIV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XV. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVI. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

ARTICLE XVIII. Le stock capital de la dite corporation est par ce qui est de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (\$30,000,000) divisé en trois millions de cent mille (3,000,000) actions...

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

G. LAZARD & CO., L'Id. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux.

INOORPORÉE EN 1866. Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées. SOUCORSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

F. A. BRUNET, IMPORTEUR DIRECT, HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER. RUE ROYALE, N° 313.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage. Médaillons de tous dessins en argent et en or.

WM. FRANTZ & CO., JOAILLIERS, SUCCESSION DE FRANTZ BROS & CO, 143 RUE CARONDELET.

L'ABELLE - DE LA - Nlle-Orléans. CUMBERLAND TELEPHONE 2096-21. Avis aux CREANCIERS.